

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 décembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 117 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHIAN - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT représentée par Janine MARY - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Régine GOURDIN représentée par André GLINKA-HECQUET - Annie GRIGORIAN représentée par Andrée GROS - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Laurent LAVIE représenté par Grégory PANAGOUDIS - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Marine PUSTORINO représentée par Laure-Agnès CARADEC - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Claudette MOMPRIVE - Maxime TOMMASINI représenté par Daniel HERMANN - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Patrick VILORIA représenté par Guy MATTEONI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI - Jacques BESNAÏNOU - Laurent COMAS - Yann FARINA - Bruno GILLES - Roland POVINELLI.

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 001-1668/15/CC

■ Approbation de la création des autorisations de programme et de l'affectation des crédits de paiement pour la réalisation des travaux de voirie et de signalisation sur le territoire communautaire

DRM 15/14218/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre des missions afférentes à sa compétence d'aménagement du domaine viaire communautaire, et de signalisation, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a mis en place une programmation qui permet la réalisation des travaux correspondants.

Le bon fonctionnement du Poste Central de Régulation des feux tricolores nécessite en permanence des modifications et compléments tant logiciels que matériels afin de l'adapter aux évolutions nécessitées par le réseau routier (raccordement des carrefours de la L2 notamment), par l'évolution des technologies et du matériel de visualisation (mur d'images central). L'opération « Evolution du Poste Central de régulation des feux tricolores logiciels et murs d'images » répondra à cette exigence.

Par ailleurs, une autre opération permettra de réaliser toutes les actions contribuant à la modernisation et à la remise à niveau des ouvrages des tunnels, soit notamment la réalisation d'une Inspection Détaillée Périodique des équipements, des travaux de rénovation des ouvrages, l'étude pour la réalisation d'un PC de secours pour ces tunnels, ou bien les aménagements à mettre en œuvre dans le cas d'une augmentation de la vitesse autorisée à l'intérieur de ceux-ci.

Aussi, il convient de créer ces deux nouvelles autorisations de programme, relatives à la remise à niveau des tunnels et à l'évolution du poste central de régulation des feux tricolores, à compter de 2016 et d'y affecter les crédits correspondants.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

- Qu'il convient de créer les opérations d'investissement présentées ci-dessous, et d'y affecter les crédits de paiement correspondants.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés la création des autorisations de programme pour un montant de 950 000 euros ainsi que le positionnement des crédits de paiement correspondants, répartis comme suit :

N° d'opération	Intitulé de l'Opération	Sous politique	Montant de l'AP nouvelle (en €)	Montant des crédits de paiement 2016 (en €)
DPEPVC-16/03	MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS DES TUNNELS	C360	750 000	180 000
DPEPVC-16/04	EVOLUTION DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORES LOGICIELS ET MURS D'IMAGES	C360	200 000	20 000
TOTAL			950 000	200 000

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2016 et suivants - Budget Principal (101) : Nature 2031, 2033, 21578, 2315, Fonction 822 – Sous-Politiques C360.

Pour Visa,
Le Vice Président Délégué
Voirie - Espaces publics
Grandes Infrastructures

Éric DIARD

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Albert GUIGUI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015